

14. Nous voulons cependant rappeler que si la dislocation de ces communautés francophones était inévitable, il revient à ceux qui en sont responsables "d'envisager des propositions de rechange pour remédier à la situation". Ces communautés francophones n'ont pas à faire seules les frais du "dérangement".

LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE QUEBECOISE

15. Dans la partie québécoise de la région de la capitale, c'est moins l'existence de la communauté francophone qui est en question, pour l'instant, que le visage français de ce territoire.

16. C'est l'existence du Québec et de la communauté francophone qui donnent à la confédération canadienne sa principale caractéristique distinctive. De même, l'existence du territoire hullois au sein de la région de la capitale est probablement le meilleur moyen de garantir le caractère bilingue et biculturel de la capitale canadienne.

17. Cette garantie n'est cependant valable que dans la mesure où le caractère français de la région hulloise est authentique. Or, cette authenticité nous semble menacée présentement de plusieurs façons. Nous voulons attirer votre attention sur quelques points seulement.